

# Mémoire présenté au Comité permanent de la science et de la recherche

## Étude sur les programmes internationaux ambitieux

Le 11 janvier 2023

### **INTRODUCTION**

SoinsSantéCAN est la voix pancanadienne d'appel à l'action des instituts de recherche en santé, des hôpitaux et des organisations de soins de santé des quatre coins du Canada. Nous plaidons en faveur de la recherche et de l'innovation en santé et de l'amélioration de l'accès à des services de santé de grande qualité pour toute la population canadienne, et nous stimulons les professionnels de la santé en leur offrant des programmes d'éducation de premier plan. Nous vous remercions de nous donner l'occasion de présenter un mémoire au Comité permanent de la science et de la recherche dans le cadre de son étude sur les programmes internationaux ambitieux.

La recherche et l'innovation en santé favorisent les résultats en matière de santé et la transformation du système de santé tout en jouant un rôle crucial consistant à aider le Canada à relever les défis liés aux systèmes de soins médicaux et de soins de santé. La recherche et l'innovation en santé sont également essentielles pour aider à relever certains des défis sociaux les plus pressants au Canada et dans le monde, tels que les changements climatiques et le vieillissement de la population, en plus d'apporter des avantages novateurs et économiques au Canada.

Alors que le Comité étudie le potentiel des programmes ambitieux, nous vous demandons instamment de prendre en considération l'importance des programmes ambitieux axés sur les soins de santé, ainsi que le rôle important que jouent le système de santé et les chercheurs en santé dans les instituts de recherche en santé, les hôpitaux et les organisations de soins de santé de tout le Canada dans l'écosystème de recherche canadien.

Dans le reste de notre présentation, nous exposerons les considérations et les recommandations relatives aux programmes ambitieux dans le domaine des soins de santé et les éléments nécessaires pour assurer leur succès au Canada.

## RECOMMANDATIONS

### **Cerner les défis clairs et ambitieux que les programmes ambitieux s'efforceront de relever, ce qui comprend un programme ambitieux visant à améliorer les soins de santé au Canada**

Le Canada jouit d'une solide réputation en matière de recherche en santé. Les instituts de recherche en santé et les universités du Canada ont une très bonne réputation à l'échelle internationale, notre population est bien éduquée et la main-d'œuvre en recherche est hautement qualifiée, bien informée et entreprenante. Toutefois, bien que nous disposions de talents et d'institutions de recherche exceptionnels, il manque au Canada une vision de la recherche. En raison de cette absence de vision, nous n'exploitons pas toute la puissance innovante et économique de la recherche, en particulier de la recherche en matière de santé, comme le font nombre de pays semblables.

Alors que les États-Unis et le Royaume-Uni renforcent leur engagement envers la recherche, en fixant des objectifs clairement définis assortis du financement qui permet de les atteindre, il est essentiel que le Canada fasse de même. Il s'agit notamment de définir des défis clairs et ambitieux que les programmes ambitieux s'efforceront de relever, et de définir clairement comment les programmes ambitieux s'inscrivent dans la vision globale du Canada en matière de recherche.

En élaborant des programmes ambitieux, le Canada peut s'inspirer d'autres pays semblables qui ont mis en œuvre des programmes similaires, comme le [Japon](#) (non disponible en français). Le Canada doit définir les initiatives scientifiques stratégiques clés où il peut jouer un rôle de premier plan, en adoptant l'approche privilégiée par de nombreux pays dans le monde.

Un programme ambitieux que le Canada devrait adopter est la création d'un système de soins de santé innovant et durable qui prévient et traite les principales maladies et permet aux gens de vivre et de vieillir en santé. Il s'agirait entre autres de créer des réseaux intégrés entre les systèmes de santé, de tirer parti de la technologie et de l'innovation pour optimiser les soins de santé et fournir des services de santé de qualité et équitables à la population du Canada.

### **Définir clairement comment les programmes ambitieux s'intègrent dans le système fédéral global de soutien à la recherche du Canada**

Le système fédéral de soutien à la recherche du Canada est complexe, et il est difficile de s'y retrouver. Le financement est réparti entre divers instituts et ministères qui ne coordonnent pas efficacement les programmes et les possibilités de recherche, tant au sein de leur propre institution ou ministère que dans le système fédéral de soutien à la recherche. Cela réduit l'incidence des priorités scientifiques et des fonds de recherche canadiens.

Le système de soutien à la recherche n'est pas organisé de manière à offrir un soutien optimal aux chercheurs canadiens et à leurs travaux. Les processus de demande et les délais liés au traitement des demandes représentent souvent un fardeau et un stress supplémentaires pour les chercheurs à tous les niveaux de leur carrière. Les concours de plus en plus fréquents, les délais de soumission plus courts et la diminution des taux de réussite ne sont pas susceptibles d'amener les chercheurs à demander et à obtenir du financement de façon générale et ne font pas du Canada un pays où la prochaine génération de chercheurs voudra mener des recherches.

En matière de science stratégique, le Canada a adopté une approche fragmentée et en constante évolution qui n'a pas été très efficace. Les initiatives actuelles sont menées au sein des trois Conseils et à l'extérieur de ceux-ci dans le cadre de divers programmes tels que le Fonds d'excellence en recherche Apogée Canada (FERAC), le fonds Nouvelles frontières en recherche, le Programme des chaires d'excellence en recherche du Canada (CERC), le Fonds stratégique des sciences (FSS), le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) et le programme des Réseaux de centres d'excellence (RCE); la responsabilité et la gouvernance sont donc dispersées, sans vision claire des incidences et des réussites de ces initiatives et programmes divers. Les évaluations des résultats des approches stratégiques de financement ont souvent une portée limitée ou n'existent carrément pas.

Si le Canada se lance dans la recherche ambitieuse, le gouvernement fédéral doit définir clairement comment les programmes ambitieux s'intégreront dans le système fédéral global de soutien à la recherche. Il est également essentiel que les problèmes de gouvernance et d'administration décrits ci-dessus ne soient pas simplement déplacés dans les nouveaux programmes ambitieux. La réussite des programmes ambitieux dépendra de leur structure, qui devra être centralisée, agile et flexible de manière à s'attaquer aux obstacles, à tirer parti des occasions et à faire progresser la recherche grâce à une vaste mobilisation des chercheurs de tout le pays, selon les besoins.

## **Accroître les investissements dans la recherche en santé au Canada et assurer un financement supplémentaire destiné aux programmes ambitieux**

Malgré l'importance de la recherche en santé pour l'amélioration des résultats en santé et la transformation du système de santé, les investissements du Canada dans son secteur de la recherche – tant dans le domaine de la santé qu'en général – sont inférieurs à ceux des autres pays de l'OCDE, ce qui mène à un écart qui se creuse avec les pays semblables.

En 2020, l'année la plus récente pour laquelle des données comparables sont disponibles, le Canada a investi 1,8 % de son PIB dans la recherche et le développement, alors que la moyenne de l'OCDE était de 2,7 % et que les investissements des États-Unis se situaient à 3,5 %<sup>i</sup>. En ce qui concerne la recherche en santé, le Canada accuse un retard dans le pourcentage des dépenses publiques totales en santé consacrées à la recherche en santé, soit 1,5 %, comparativement à 4,7 % aux États-Unis et à 3,3 % en Australie<sup>ii</sup>.

Le Canada investit déjà trop peu de fonds dans la recherche en santé et dans la recherche en général, et surtout dans la recherche fondamentale, dirigée par des chercheurs. Si le Canada se lance dans la recherche ambitieuse, cela ne doit pas se faire au détriment de la recherche fondamentale importante, menée par des chercheurs. Le financement des trois Conseils doit au moins être doublé pour que le Canada puisse rester compétitif à l'échelle mondiale, attirer et retenir les meilleurs talents de tous les niveaux et tirer pleinement parti des avantages novateurs et économiques de la recherche en santé.

Les programmes ambitieux doivent se compléter et disposer d'un financement distinct consacré à la recherche liée aux défis particuliers qu'ils visent à relever. Cette recherche stratégique est importante et doit être soutenue parallèlement à la recherche menée par les chercheurs, et non la remplacer. La recherche ambitieuse n'est pas réalisable sans un noyau solide de chercheurs productifs et bien financés, à tous les stades de leur carrière, dans tous les milieux et dans toutes les disciplines, y compris en santé et en médecine.

## **Veiller à ce que toutes les organisations menant des recherches, y compris les instituts de recherche en santé, aient un accès direct et égal à toutes les possibilités de financement**

Les programmes fédéraux d'innovation et d'infrastructure ont établi des critères qui empêchent les instituts de recherche et les organisations de soins de santé de demander du financement. Par exemple, alors que les instituts de recherche en santé peuvent présenter une demande directement aux Instituts de recherche en santé du Canada (IRSC), ils doivent passer par leurs universités affiliées lorsqu'ils présentent une demande à la plupart des autres organismes et programmes fédéraux de recherche et d'innovation, comme le Fonds de soutien à la recherche, le Programme des chaires de recherche du Canada, Mitacs et d'autres. L'Initiative des supergrappes d'innovation du gouvernement fédéral et le Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) – à l'exception du volet 4 – sont d'autres exemples plus récents d'initiatives menées par l'industrie.

Bien que de nombreux instituts de recherche entretiennent de bonnes relations avec les universités qui leur sont affiliées, ce processus désavantage les instituts de recherche en santé, car c'est l'université, qui a ses propres priorités de recherche, qui décide en dernier ressort des projets de recherche à soumettre et de la répartition des fonds. Ce modèle témoigne d'une mauvaise compréhension de notre secteur et de l'écosystème de la recherche en santé au Canada. Les demandes des instituts de recherche aux programmes fédéraux d'innovation ne devraient pas dépendre des priorités des universités.

Tout programme de recherche ambitieux doit être directement accessible à toutes les organisations qui effectuent des recherches. Dans le contexte de la santé, cela signifie les instituts de recherche en santé et les hôpitaux. Il s'agit d'une question de justice, à savoir garantir que tous les travaux prometteurs sont pris en considération, quelle que soit l'institution ou l'organisation dont ils émanent, et également une question d'équité, à savoir, permettre aux petits instituts et aux petites organisations, y compris les instituts de recherche en santé émergents et les organisations de soins de santé en milieu rural et éloigné, d'avoir une chance égale de rivaliser avec leurs homologues urbains plus importants pour obtenir du financement.

## **Repenser les programmes de financement des infrastructures pour favoriser l'innovation, les partenariats et l'amélioration des résultats pour les patients**

La force des instituts de recherche en santé réside dans leur capacité à favoriser l'établissement de réseaux et de relations entre les chercheurs, les universitaires, les entreprises, les agents d'innovation, les jeunes organisations, les cliniciens, les patients et les soignants.

En matière de recherche sur la santé, le gouvernement fédéral doit reconnaître le rôle des hôpitaux de recherche et des organisations de soins de santé en tant que puissants pôles d'innovation dans le secteur des soins de santé, de la recherche en santé et des sciences de la vie. Ces hôpitaux se trouvent au cœur de l'écosystème de la recherche en santé et des sciences de la vie, là où convergent les besoins urgents en matière de soins de santé et les innovations permettant de répondre à ces besoins. Ils sont donc particulièrement bien placés pour mener des recherches ambitieuses dans le domaine des soins de santé.

Cependant, comme nous l'avons mentionné dans la section précédente, le financement actuel des infrastructures fédérales, y compris les programmes d'infrastructure généraux et propres à la santé, ne permet souvent pas aux instituts de recherche en santé et aux organisations de soins de santé de demander directement un financement. Ces instituts doivent donc compter sur les fonds versés aux provinces et aux territoires, et éventuellement aux municipalités, et souhaiter que ces fonds soient affectés à l'amélioration des infrastructures de santé.

Pour que les programmes ambitieux dans le domaine des soins de santé réussissent au Canada, l'approche du gouvernement fédéral en matière d'investissement dans les infrastructures de recherche en santé doit être repensée pour être adaptée aux besoins de l'écosystème de recherche d'aujourd'hui, y compris le besoin critique d'espace de laboratoires physiques au Canada. Cette approche doit également cadrer avec la manière dont la recherche en matière de santé est menée au XXI<sup>e</sup> siècle, notamment dans les instituts de recherche intégrés au système de santé. De même, cette approche doit aller au-delà de la couverture des coûts initiaux d'achat et de mise en place et couvrir l'entretien et les mises à jour.

Le gouvernement fédéral doit affecter des fonds à la construction ou à la rénovation de bâtiments afin de créer des laboratoires et des espaces d'innovation qui attirent et rassemblent les principaux partenaires de recherche et qui permettent de bien positionner la recherche ambitieuse. Les nouveaux laboratoires doivent être situés dans les hôpitaux de recherche, car c'est là que se déroule la recherche en santé, que de nouvelles idées sont conçues et que se trouvent les utilisateurs finaux — les patients, les soignants et les cliniciens. Cela pourrait se faire par le rétablissement du Fonds des hôpitaux de recherche afin que les instituts de recherche en santé puissent construire les espaces de laboratoire dont ils ont tant besoin sur une base durable. Ce financement de l'infrastructure est essentiel pour que la construction de laboratoires soit financièrement réalisable pour les organisations de santé. De nombreux hôpitaux et instituts de recherche sont situés dans des zones urbaines denses et n'ont pas la possibilité d'agrandir, ce qui nécessite des initiatives de démolition et de reconstruction plus coûteuses que de simples rénovations.

Il faut également veiller à ce que nos précieuses installations de recherche soient entretenues et soient équipées des dernières technologies. Cela pourrait se faire par une expansion de la Fondation canadienne pour l'innovation (FCI) afin d'inclure un financement durable à long terme pour soutenir l'entretien et la mise à jour des équipements.

## **Établir une infrastructure pancanadienne de technologie de l'information pour soutenir l'évolution de la science entre les institutions et les provinces et territoires**

Les liens et les réseaux entre les chercheurs en santé du Canada sont bien établis, mais les chercheurs ne disposent pas des outils nécessaires pour communiquer et échanger efficacement les données et l'information au-delà des frontières qui séparent les établissements et les provinces et territoires. Cela est vrai dans tous les domaines de la recherche et de l'innovation en santé, en particulier lorsqu'il s'agit d'essais cliniques.

Une stratégie pancanadienne en matière de données sur la santé, qui permet l'interopérabilité entre les établissements, les administrations et les gouvernements, est essentielle au succès de la recherche ambitieuse. La possibilité de communiquer facilement les données enrichira la qualité et la disponibilité des données et des recherches sur la santé, favorisera les partenariats et la collaboration nécessaires pour stimuler l'innovation qui permettra de relever les défis les plus pressants en matière de santé au Canada, et fera du Canada un endroit plus attrayant pour mener des recherches.

Dans le cadre de la stratégie en matière de données, le gouvernement fédéral doit créer un dépôt pour centraliser les données de recherche en santé de tout le Canada et faciliter la recherche et l'innovation en santé entre les établissements et les provinces et territoires. Cela permettra de soutenir davantage la recherche interdisciplinaire et entre sphères de compétence qui sera nécessaire à la réussite de la recherche ambitieuse. Cela permettra également de poursuivre des recherches qui sont de plus en plus menées dans les communautés rurales, éloignées et nordiques. Une plus grande interconnectivité et la disponibilité d'outils permettant d'effectuer des recherches en dehors des centres urbains permettront de mieux soutenir les chercheurs de ces communautés et d'encourager davantage de chercheurs à effectuer des recherches dans ces milieux. Elle permettra également d'accroître la quantité de recherches effectuées dans ces communautés, ce qui mènera à des traitements répondant aux besoins particuliers des

populations de ces communautés et, par conséquent, à des programmes ambitieux qui sont équitables et inclusifs.

## **Créer un environnement en matière de politiques et de règlements qui favorise le partenariat**

Ces dernières années, les nouveaux programmes fédéraux d'innovation et d'infrastructure ont établi des critères qui restreignent l'établissement de partenariats en déterminant qui sont les partenaires admissibles. Souvent, les hôpitaux de recherche et les organisations de soins de santé ne sont pas considérés comme des partenaires potentiels, malgré le rôle important que jouent les instituts et les hôpitaux de recherche dans l'innovation.

De plus, de nombreux programmes de financement du gouvernement fédéral et des trois Conseils ont des dispositions restrictives qui entravent les partenariats. Par exemple, il y a le principe de financement « le Canada d'abord » qui ne finance que les recherches menées au Canada et qui restent au Canada. Pour que les programmes ambitieux soient viables au Canada, ils doivent permettre et favoriser la collaboration internationale.

De même, les critères des programmes de financement des trois Conseils prévoient que les subventions sont accordées à l'établissement du chercheur et non directement à ce dernier. À moins que les chercheurs des organisations de soins de santé communautaires ou de nouveaux instituts de recherche ne soient affiliés à une université ou n'aient une affectation à un poste universitaire, ils ne peuvent pas accéder à un financement malgré l'importante recherche communautaire qu'ils mènent.

L'amélioration de la capacité des chercheurs à collaborer avec des partenaires nationaux et internationaux sera essentielle à la réussite des programmes ambitieux, car elle favorisera d'importants partenariats de recherche qui se traduiront par des avantages considérables pour l'écosystème de recherche, le système de santé et l'économie du Canada, ainsi que pour la santé de la population de tout le pays.

## **Soutenir l'ensemble du continuum de l'innovation, de la découverte à la commercialisation jusqu'à la fabrication, en accordant une attention particulière aux programmes et au financement destinés à convertir la recherche en santé en des applications pratiques**

Le Canada doit faire mieux pour mettre en pratique les résultats de la recherche en santé, soutenir la commercialisation des innovations issues de la recherche et tirer parti des découvertes de la recherche pour résoudre les problèmes sociétaux urgents. Le financement fédéral de la recherche ne permet pas de convertir la recherche en des applications pratiques au niveau nécessaire, notamment en ce qui concerne la recherche en santé.

Si l'on veut soutenir la recherche ambitieuse au Canada, les programmes et le financement doivent soutenir l'ensemble du continuum d'innovation, de la découverte à la commercialisation jusqu'à la fabrication. Il existe plusieurs exemples de chercheurs canadiens qui font des découvertes révolutionnaires qui sont ensuite vendues à des entreprises internationales pour être commercialisées, fabriquées et distribuées. Le Canada, ses chercheurs et ses agents d'innovation perdent les avantages économiques de la découverte. Les patients et les fournisseurs perdent les avantages de ces innovations, car ils doivent rivaliser avec d'autres pays pour accéder à des traitements parfois limités et souvent coûteux.

Pour que les programmes ambitieux réussissent au Canada, nous devons nous assurer qu'ils soutiennent les entreprises canadiennes et les solutions canadiennes tout au long du continuum de l'innovation. Nous devons donc consacrer davantage d'efforts à cultiver les chercheurs talentueux, les agents d'innovation et

les entreprises du Canada et les aider à prospérer, plutôt que de bâtir une stratégie d'innovation et de fabrication autour de l'investissement dans les organisations internationales pour qu'elles s'établissent au Canada. Il faut également reconnaître que pour disposer d'innovations à commercialiser et à fabriquer, il faut d'abord soutenir la recherche qui rend la commercialisation et la fabrication possibles.

## À propos de SoinsSantéCAN

SoinsSantéCAN est la voix pancanadienne des instituts de recherche en santé, des hôpitaux et des organisations de soins de santé des quatre coins du Canada. Nos membres font partie des plus de 1 200 établissements de soins de santé qui soutiennent plus de deux millions d'emplois directs et indirects, représentent près de 12 % du PIB du Canada et stimulent les économies locales par la recherche et le développement, la commercialisation des découvertes et les projets d'infrastructure.

Les membres de SoinsSantéCAN proviennent de diverses institutions, notamment des instituts de recherche, des hôpitaux, des établissements de soins de longue durée et des prestataires de soins à domicile, des autorités de santé publique et des associations du secteur de la santé.

Ces organisations jouent un rôle crucial pour permettre de mieux comprendre les maladies, de mettre au point des traitements pour les patients, de fournir des soins de grande qualité et de résoudre les problèmes les plus pressants auxquels le Canada est confronté.

## Personne-ressource

Bianca Carlone, Relations gouvernementales et analyste des politiques, [bcarlone@healthcarecan.ca](mailto:bcarlone@healthcarecan.ca)

---

i Données de l'OCDE. Dépenses intérieures brutes de R-D, 2021. Source : <https://data.oecd.org/fr/rd/depenses-interieures-brutes-de-r-d.htm>.

ii Institut canadien d'information sur la santé. Tendances des dépenses nationales de santé, Ottawa (Ontario) : ICIS; 2021, 2020. Source : <https://www.cihi.ca/sites/default/files/document/nhex-trends-2020-narrative-reportfr.pdf>; American Medical Association. *Trends in health care spending*, 2021. Source : <https://www.amaassn.org/about/research/trends-health-care-spending>; Australian Institute of Health and Welfare. *Health Expenditures Australia 2019-2020*, 2021. Source : <https://www.aihw.gov.au/getmedia/f1284c51-e5b7-4059a9e3-c6fe061fecdc/Health-expenditure-Australia-2019-20.pdf>.